



La note sociale EPSY

N°66 – Mars 2009

Mécontentement social ou inquiétudes populaires ?

Jamais sans doute un mouvement social n'avait fait l'objet d'une telle compassion. Tout le monde à commencer par le Président de la République, suivi par le Premier Ministre comprenait **ces français qui défilaient, à l'initiative des syndicats contre la crise mondiale, tout en déclarant ne pas changer de politique.** Seule Laurence Parisot en s'interrogeant sur l'opportunité d'un tel mouvement dénotait de ce bel unanimité, pouvait-elle faire autrement ?

Bref, entre deux ou trois millions de français¹ ont défilé dans les rues sous des regards bienveillants, d'autant que les effets bénéfiques de la loi sur le service minimum permettaient à tous de circuler dans les grandes villes. **Quant aux leaders syndicaux, ils ont retrouvé une allure d'autant plus martiale que les précités ont insisté sur leur sens des responsabilités !**

Notons également qu'aucun homme politique n'a fait allusion aux collectivités territoriales qui n'auraient pas mis en œuvre le service minimum de garde d'enfants, comme ce fut le cas pour les manifestations de janvier ! En mars, point de polémique.

Au contraire, nous avons eu droit à une présentation idyllique "d'une manifestation de très grande ampleur et empreinte de gravité". Par ailleurs, la dimension polymorphe des revendications a été mise en avant, une façon de toutes les citer, sans en faire apparaître une dominant les autres.

Tous les acteurs sociaux ont bien joué leur partition. **Une fois les banderoles repliées, il était déjà acté que la nouvelle manifestation aurait lieu le 1^{er} mai !**

Voilà le tableau servi par les médias au grand public. Malheureusement, la réalité sociale que nous observons quotidiennement est différente, et bien éloignée de ce tableau idyllique et consensuel. **Alors même que le niveau de risque pour les entreprises ne fait que s'accroître.**

¹ Pour la première fois depuis mai 68, il n'y a pas eu de polémique sérieuse sur les chiffres annoncés par les syndicats et par ceux fournis par le Ministère de l'Intérieur.



1. Qui a manifesté ?

Tout le monde, avec en tête les chercheurs, les enseignants, les étudiants, mais aussi les hospitaliers. Les fonctionnaires et les personnels des entreprises parapubliques étaient aussi présents, mais dans une moindre mesure. Par rapport aux manifestations de janvier, on s'accorde sur une moindre participation du secteur public : recul de 4,9 points (21,1% contre 25%) pour les fonctionnaires et 3 points pour les personnels des entreprises du secteur parapublic. Ainsi, les personnels du Pôle Emploi, de la SNCF, de la RATP étaient bien moins présents.

Manifestement, nous constatons une amélioration du climat social dans les services publics (hors Éducation) et dans les secteurs dépendants de lui. Il est vrai que beaucoup de réformes ont été achetées au prix fort² et une partie croissante commence à prendre conscience de la dimension protectrice de leur statut. Pour preuve le transfert des personnes ATOS de l'Éducation Nationale ne pose plus aucun problème, constatent les élus locaux.

Mais, les gros bataillons des manifestations étaient composés de salariés du secteur privé. C'est nouveau et surtout le nombre est une alerte à prendre en compte.

Toutes les entreprises ayant annoncé des plans de sauvegarde de l'emploi ou en instance de le faire ont connu un taux de grévistes pouvant aller jusqu'à 30%. Ce sont les secteurs de l'automobile et des sous-traitants, de la chimie et de la pharmacie, de la métallurgie, voire de l'aéronautique qui ont été les plus contributifs aux défilés. **Plusieurs grands groupes privés ont connu des taux de grévistes supérieurs à 10%, ce qui est exceptionnel³ !**

C'est aussi la dimension emblématique de l'activité de l'entreprise qui amplifie ou non la mobilisation au-delà même de ses propres effectifs : C'est le cas de Maille à Dijon où la région pense perdre non seulement des emplois, mais aussi un fleuron identitaire, en raison de la stratégie de la multinationale qui la détient ; c'est le cas de Continental à Clairoux où l'employeur n'aurait pas respecté ses engagements, malgré des renoncements sociaux importants concédés par les ouvriers en matière de temps de travail (retour aux 40 heures).

Cette participation n'a pas concerné que les grandes entreprises, mais aussi les plus petites. Dans la presse régionale on apprend, par exemple, que dans certaines PME ce sont la plupart des salariés qui ont manifesté avec l'accord tacite de l'employeur. Le nombre d'articles que nous avons relevé sur ce sujet dans la presse régionale (L'Indépendant, La République du Centre, la Montagne) montre que nous ne sommes pas dans l'anecdote, mais dans un mouvement profond qui préfigure un rôle croissant des personnels des sous-traitants dans les conflits sociaux à venir.

L'importance des manifestations a été très variable d'une région à l'autre, d'une ville à l'autre. Ainsi, ont été dénombrées 350 000 personnes à Paris et à Marseille, mais 45 000 à Lyon ; 100 000 à Nantes, et seulement 50 000 à Rennes. Et aussi à l'intérieur de la même ville, certaines entreprises ont débrayé massivement, d'autres très peu.

² Privilèges astronomiques pour obtenir l'accord sur la fusion ANPE/UNEDIC. Il en avait été de même lors de la fin des régimes spéciaux de retraite dans les transports.

³ Même des entreprises comme L'Oréal ou Dassault ont été concernées par des arrêts de travail de certaines catégories de personnel.



L'encadrement a également été fortement présent dans les manifestations, à tel point que certains responsables syndicaux⁴ ont été étonnés de l'importance de leur présence.

2. Pourquoi ont-ils manifesté ?

On peut gausser à l'infini sur la nature et la diversité des revendications : hostilité à la politique du chef de l'Etat, **revendication sur le pouvoir d'achat**, sur les salaires, sur l'emploi, contre le chômage et la précarité, **mais aussi fortes demandes d'équité et de partage des sacrifices**, etc...

Par une approche classique, nous pourrions identifier des revendications spécifiques pour chaque groupes :

- **Pour la Fonction Publique y compris les enseignants, ce serait des revendications principalement statutaires et identitaires.**
- **Pour le secteur privé, ce serait des revendications de pouvoir d'achat pour les uns et d'emploi pour les autres.**

Mais cette approche par particularisme ne permet pas de comprendre pourquoi le mouvement de mars est différent de celui de janvier, pourquoi le nombre de manifestants a été si important et pourquoi le privé a en partie basculé.

Le facteur qui explique à la fois pourquoi ce mouvement a été populaire, massif et accepté par l'ensemble des acteurs sociaux est celui de l'incertitude.

L'incertitude se caractérise à la fois par une vision brouillée de la réalité, par un repli au plus profond de soi et par une recherche de collectif. C'est aussi l'incapacité de se projeter dans l'avenir et donc de tout ramener au présent. Concrètement, c'est la personne à qui l'on a expliqué une situation économique fragile, qui comprend la nécessité de l'effort, mais qui à l'issue de la démonstration demandera, pour lui et les autres, une augmentation de salaire comme si de rien n'était...

Il faut aussi reconnaître que ces comportements trouvent une partie de leur origine dans la dégradation de l'image des entreprises et des dirigeants où les excès d'une minorité altèrent l'image de tous. Déjà contestés en période de croissance, les compartiments de rémunérations variables se transforment, en période de récession, de points de crispation en points de focalisation de toutes les dérives économiques et financières. A Clairoix, les ouvriers de Continental ont brûlé le mannequin de leur patron. Geste hautement symbolique qui rappelle des périodes lointaines de l'histoire sociale française.

Enfin, le relais que représente l'encadrement de proximité partage les mêmes doutes que les employés et les ouvriers. Toutes les entreprises ne sont pas dans la même situation mais dans la plupart, ce niveau d'encadrement est dans une position critique à l'égard de sa propre entreprise.

⁴ La CGT ne fait plus mystère de considérer cette catégorie de personnel comme un cible prioritaire de recrutement.



Dans beaucoup d'entreprise, son fatalisme affiché est davantage le signe de son désamour que de sa convergence d'intérêt avec le personnel, ce qui rend les situations plus difficiles à gérer car l'on se situe au niveau du passionnel.

Tous ces éléments dessinent un monde salarié profondément désabusé qui porte dans la rue et dans la contestation l'expression de ses mécontentements. C'est en cela que l'on peut dire que **ce sont davantage les syndicats qui ont répondu à l'appel des salariés que l'inverse**. Et s'ils n'avaient pas été là, les salariés auraient été quand même dans la rue, comme les incitent les groupes les plus extrémistes, origine de la polémique entre Oliver Besancenot/NPA et François Chérèque⁵.

3. Quels prolongements ?

Les syndicats traditionnels sont des acteurs responsables au niveau national. Ils vont devoir gérer la durée et éviter les conflits durs, voire les débordements. Mais un rôle nouveau les attend tous : faire des propositions acceptables dans un cadre unitaire.

Ils vont devoir reprendre la main sur leurs sections qui sont devenues de vrais électrons libres et tenter de leur faire appliquer les accords signés au sommet. C'est une vraie gageure tant les liens ont été distendus au cours des dernières années. Ce sont les syndicats les plus structurés au niveau régional (CGT, CFDT) qui vont tirer leur épingle du jeu.

Par ailleurs, l'état des finances publiques aura pour conséquence de **renvoyer la négociation au niveau des branches et surtout des entreprises et c'est là que va se situer la conflictualité.**

A ce niveau de dialogue social, ce sont les résultats financiers des entreprises qui amplifieront ou non le risque social. Dans ce contexte, les groupes qui ont une tradition de négociation seront moins fragilisés que les autres. C'est pourquoi les salariés des entreprises mutualistes ont été beaucoup moins présents dans les manifestations que ceux des autres secteurs...

Nous nous acheminons vers des conflits localisés dans le temps et l'espace, mais où la référence à ce qui été obtenu ailleurs dans des conditions similaires sera la norme. La mobilisation et la détermination des salariés de Sony⁶ est à cet égard très illustratif de ce qui attend les entreprises. Et les syndicats ne savent pas gérer des situations de cette nature.

Au dialogue social qui avait prévalu comme mode de régulation sociale nous retournons vers la confrontation sociale qui nécessite de nouvelles pratiques pour ceux qui veulent l'éviter. La première de celle-ci est la reconquête de l'encadrement et plus particulièrement celui de proximité dont l'adhésion à la stratégie de l'entreprise est le gage de son succès au moins sur le plan social.

⁵ François Chérèque a accusé Olivier Besancenot et "les militants du NPA de faire le tour des entreprises en difficulté... Ca fait un peu rapace. On attend la misère pour agir... le poids du NPA est grandissant dans cette période d'explosion sociale". Tout aussi important l'infiltration de ses militants dans les organisations syndicales traditionnelles : CGT, FSU, etc...

⁶ Les conditions du plan social de Sony Dax étaient moins avantageuses de celle du plan social de l'usine Sony de Ribeauville en Alsace.



Et lorsque l'on sait que plus de 7 sur 10 se déclarent éloignés de la stratégie de leur entreprise, on constate l'étendue de la tâche...

Depuis plus de 20 ans, EPSY intervient en qualité d'expert en questions sociales dans les principaux secteurs : industrie, commerce, service et banque.

Pour toute information complémentaire ou pour une présentation plus en détail de nos champs de compétence et de nos outils de diagnostic, vos contacts :

Jean-Claude Ducatte / Clémentine Berger

Par téléphone au 01.47.61.85.85

Ou par mail : ducatte@epsy.com / berger@epsy.com

EPSY intervient également à la demande dans le cadre de vos conventions, séminaires, assemblées, conférences, formations...

Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site www.epsy.com